



MOT DE LA MAIRESSE

L'année 2020 est maintenant bien entamée et nous pouvons profiter depuis plusieurs semaines des joies de l'hiver. La ville a revêtu son manteau blanc nous offrant ainsi tout ce qu'il faut pour s'amuser en famille et profiter des activités de la saison froide.

Bien que le temps passe vite, je peux vous garantir qu'à la Ville, nous n'avons pris aucun retard sur nos échéanciers et que les projets annoncés prennent forme. Nous maintenons la cadence afin de nous assurer de rendre à terme les engagements que nous avons pris devant vous.

C'est le cas notamment du réaménagement du stade de la Cité des jeunes, qui nous permettra d'ajouter une glace de dimension olympique aux équipements sportifs de la Ville, tout en donnant une seconde vie franchement méritée à cet édifice rempli d'histoire. Cette réalisation viendra confirmer l'importance du sport pour notre collectivité et positionner Rivière-du-Loup comme une référence au plan sportif.

D'ailleurs, parmi les incontournables de 2020, on ne peut passer sous silence la préparation pour la Finale des jeux du Québec, dont l'ouverture officielle aura lieu à un an d'ici, jour pour jour. En effet, le 26 février 2021, Rivière-du-Loup rallumera la flamme des Jeux et vibrera au rythme des compétitions et des exploits des athlètes d'ici et d'ailleurs.

Vous entendrez parler de plus en plus des jeux au fur et à mesure que nous nous approcherons du coup d'envoi. Nous aurons besoin de toute la force des gens d'ici pour faire de cet événement un rendez-vous marquant et un souvenir impérissable dans l'esprit de chaque Luperivois.

Sylvie Vignet



À UN AN DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC!

Cinquante ans après avoir accueilli la toute première Finale des Jeux du Québec, Rivière-du-Loup rallumera la flamme en 2021. Voulez-vous jouer avec nous?

SUITE EN PAGES 2 ET 3



Évaluation foncière
**NOUVEAU RÔLE,
NOUVELLE
VALEUR**
PAGE 4



Inscription aux
activités de loisirs
**QUI DIT... QUOI?
QIDIGO!**
PAGE 5



Église
Saint-François-Xavier
QUEL AVENIR?
PAGE 6

ENSEMBLE, RALLUMONS LA FLAMME!



Dans un an très exactement, toutes les tuques se tourneront vers notre ville, alors que s'allumera la flamme de la 56^e Finale des Jeux du Québec – Rivière-du-Loup 2021. Du 26 février au 6 mars 2021, non seulement accueillerons-nous des compétitions relevées, mais nous célébrerons ensemble le 50^e anniversaire de la mémorable première Finale provinciale tenue ici en 1971, sous l'œil bienveillant de l'immortel Piloup. Comme une équipe sportive, le Comité organisateur s'entraînera sans relâche pour arriver à l'événement au sommet de sa forme, avec la confiance de livrer la meilleure performance possible. La directrice générale, Karine Malenfant, promet un événement grandiose, que les Louperivois n'oublieront pas de sitôt. (Au moins, pas avant un autre demi-siècle !)



CINQ RAISONS D'ADHÉRER AU FAN CLUB 2021

1. Vous saurez tout sur la Finale, avant tout le monde, grâce à une infolettre mensuelle qui vous sera envoyée par courriel.
2. Vous pourrez gagner des prix, parce que vous serez automatiquement inscrit à des tirages.
3. Vous recevrez un porte-clés à l'effigie de la Finale.
4. Vous aurez droit à des cadeaux et à des privilèges-surprises lors d'activités tenues avant et pendant la Finale.
5. Vous serez invité à joindre un groupe Facebook fermé, réservé aux membres du Fan Club 2021.

Abonnez-vous en ligne à www.fanclub2021.com!



Quelle ambiance règne actuellement au sein du Comité organisateur ?

L'ambiance est électrique, encore plus depuis le début de l'année 2020. Nous sentons l'échéance approcher à une vitesse folle ! En même temps, nous sommes en contrôle de notre calendrier et toujours aussi fiers de travailler pour un événement positif et rassembleur.

Quels seront les dossiers majeurs qui occuperont le Comité au cours des douze prochains mois ?

La structure de l'organisation et du budget étant bien établie, nous entrons maintenant dans une phase de planification fine de la logistique des compétitions et de l'accueil des participants. Un de nos plus grands défis pour l'année sera de trouver les 2500 bénévoles qui s'activeront pendant la Finale. Nous sommes actuellement à la recherche des bénévoles organisateurs qui gèreront les sites de compétition et d'hébergement. On sent que les citoyens de Rivière-du-Loup et des environs ont le goût de mettre la main à la pâte. Le succès de l'événement dépendra beaucoup de cet engagement, à la fois personnel et collectif.

Quel héritage en conserveront les Louperivois ?

Les villes-hôtes des Finales ont accès à des subventions spéciales du gouvernement du Québec pour qu'elles puissent rafraîchir leurs infrastructures sportives. C'est grâce à ce programme que la Ville pourra agrandir et rénover le Stade de la Cité des jeunes, ce qui permettra aux clubs et aux athlètes locaux de continuer de se développer.

Le Cégep en profitera également pour refaire la plage et le fond de la piscine, entre autres bénéfiques matériels dont pourra profiter toute la population. Il faut en plus ajouter des retombées immatérielles. La région acquerra une solide expertise pour accueillir des compétitions de grande envergure. Nous espérons aussi instaurer une tradition de bénévolat chez les jeunes des écoles secondaires et du cégep, ce qui représente une richesse inestimable pour l'avenir.



À quoi les Louperivois doivent-ils s'attendre ?

Une Finale des Jeux du Québec, c'est l'équivalent des Jeux olympiques, à échelle réduite. En fait, c'est un événement plus modeste en matière de couverture médiatique et de performances physiques, bien sûr, mais une Finale des Jeux du Québec rassemble autant d'athlètes que des JO. Il faut donc que les citoyens se préparent à sentir le cœur de leur ville battre au pouls des délégations sportives, mais aussi de leurs familles et leur entourage.

Mis à part en faisant du bénévolat, comment les citoyens pourront-ils participer à cette grande fête ?

Pendant la Finale, la population pourra assister gratuitement à toutes les compétitions. Les gens pourront découvrir des sports qu'ils n'ont pas l'habitude de voir en chair et en os, que ce soit l'escrime, le plongeon ou le basketball en fauteuil roulant. Toute une programmation d'activités culturelles et sociales se déploiera sur un tronçon de la rue Saint-Pierre, qui sera fermée pour la durée de la Finale. En bref, les raisons seront nombreuses de prendre part au plus grand événement multisport au Québec et au plus grand rassemblement à se tenir à Rivière-du-Loup en 50 ans !

EN CHIFFRES!

20

disciplines sportives

3300

athlètes de 12 à 17 ans de partout au Québec

1500

entraîneurs, accompagnateurs, missionnaires et officiels

2500

bénévoles

6,5
millions

de dollars de budget,
dont plus du quart provient de
commandites privées, nationales et régionales.



CONNAISSEZ-VOUS LOU?

Née dans l'estuaire du Saint-Laurent, Lou a grandi en se faisant raconter les exploits de la première Finale des Jeux du Québec de 1971 par son grand-père, Piloup, qui en était la mascotte officielle.

Cette joviale créature s'est donné comme mission de rassembler la population autour de la Finale de 2021, en hommage à son aïeul qui a marqué l'histoire, le museau et la nageoire levés vers le ciel.

Par son énergie inépuisable et son esprit taquin, Lou souhaite transmettre à tout le monde le goût de bouger et la flamme du dépassement. Ce gentil phoque gigote déjà d'envie de se retrouver sur la ligne de départ et au fil d'arrivée pour encourager les athlètes.



VOUS VOULEZ ÊTRE BÉNÉVOLE?

Écrivez à benevole@2021.jeuxduquebec.com
ou appelez au 418 867-6714

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE!



Bonne nouvelle! L'usage du bac brun est en croissance à Rivière-du-Loup et c'est une tendance qui n'est pas prête de changer!

En 2018, 928 tonnes métriques de matières organiques générées sur le territoire de la ville ont été envoyées à l'usine de biométhanisation. C'est près de 64 % de plus qu'au début de la collecte, en 2015! Bien sûr, il reste encore du chemin à faire, mais félicitons-nous des efforts faits par tout un chacun jusqu'à maintenant.

C'est vrai, il est souvent difficile de modifier nos habitudes. La Ville de Rivière-du-Loup met beaucoup d'énergie, depuis plusieurs années, à sensibiliser ses citoyens à la nécessité d'utiliser le bac brun afin de détourner les matières organiques – comme les restants de table – du bac à déchets conventionnel. Mais pourquoi tant d'efforts?

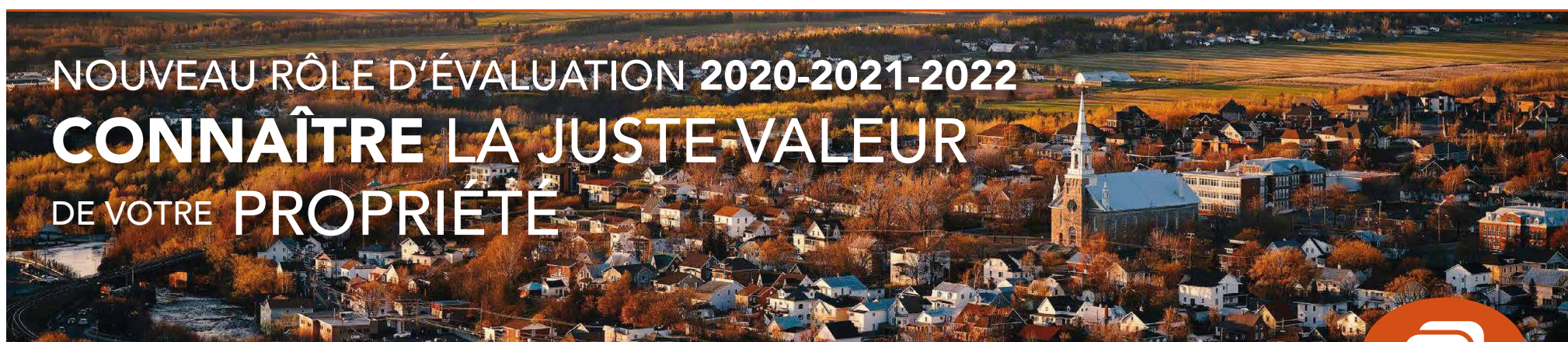
Bien sûr, le gain le plus important se situe sur le plan environnemental, car la technique novatrice de biométhanisation, choisie pour traiter les matières organiques produites sur le territoire de la ville, est encore et toujours la meilleure solution pour éviter la

production de gaz à effet de serre, très dommageable pour l'atmosphère et contribuant au phénomène du réchauffement global de la planète.



Mais il ne faut pas oublier que le gain le plus concret, pour chaque citoyen, se traduit en termes d'économies réelles. Comme tout service municipal, la collecte et le traitement des matières organiques a un coût. Mais puisque ce coût est fixe, nous avons tout intérêt à mieux trier nos déchets et à envoyer un maximum de matières à l'usine de biométhanisation. À terme, cela contribuera à faire diminuer les coûts d'exploitation du lieu d'enfouissement technique, dont la Ville de Rivière-du-Loup est propriétaire et où l'espace disponible pour l'enfouissement diminue d'année en année.

Donc, ultimement, c'est le fardeau fiscal des citoyens de Rivière-du-Loup qui sera allégé si tout le monde participe à la collecte du bac brun!



Le nouveau rôle d'évaluation foncière 2020-2022 est entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier. En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la Ville de Rivière-du-Loup a confié ce mandat à la firme d'évaluation Servitech inc., qui applique les règlements et normes adoptés par le gouvernement du Québec.

Un rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle, en date du 1^{er} juillet 2018. La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré. Cette valeur, inscrite au rôle d'évaluation, sert de base à l'application des taxes municipales et scolaires.

PRINCIPAUX FACTEURS qui influencent la valeur des propriétés résidentielles :

- Le secteur;
- Les dimensions du terrain;
- La superficie habitable;
- L'âge de la propriété;
- La qualité de la construction.

Saviez-vous que...

Vous pouvez maintenant acquitter vos taxes municipales en 4 versements. Renseignez-vous!

Cette valeur est établie au terme d'un exercice d'évaluation, d'analyse et de projections rigoureux, les inspecteurs disposant de différentes méthodes pour le réaliser. Pour les propriétés générant des revenus de location ou dans lesquelles se tiennent des activités économiques, l'évaluation se base également sur la capacité à générer des revenus.

Il est toujours possible de contester une valeur inscrite au rôle. Il suffit, dans un premier temps, de communiquer avec la Ville. Si cela s'avère nécessaire, vous pouvez faire une demande de révision, moyennant des frais. Notez toutefois que la date limite pour remplir et expédier le formulaire prévu à cette fin est le 30 avril 2020.

Pour plus d'information, consultez la section Rôle d'évaluation du site web de la Ville, accessible via l'onglet Services à partir de la page d'accueil au VilleRDL.ca. Pour obtenir des explications complémentaires sur le système québécois d'évaluation foncière, vous pouvez consulter le site web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans la section Évaluation foncière.

UNE TOUTE NOUVELLE PLATEFORME D'INSCRIPTION POUR MES LOISIRS EN LIGNE



Une toute nouvelle plateforme d'inscription en ligne pour les loisirs, Qidigo, entrain en service ces derniers jours. Simple et conviviale, celle-ci présente de nombreux avantages à la fois pour les familles qui s'y inscrivent que les clubs et associations qui l'utilisent.

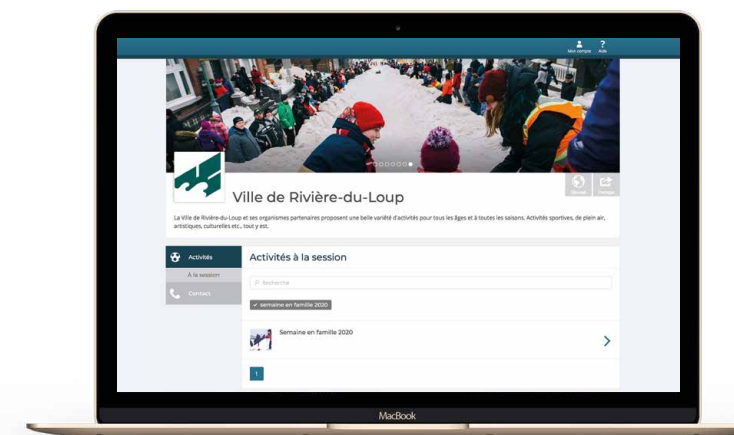
La nouvelle interface est accessible via le lien *Mes loisirs en ligne* sous la rubrique *Services en ligne* du VilleRDL.ca. Conviviale et rapide, elle ne requiert plus d'approbation d'un gestionnaire pour la création d'un nouveau compte. Grande nouveauté : en plus de l'inscription traditionnelle, avec courriel et mot de passe, il est possible de se connecter via un compte Google ou Facebook. Finalement, le site est facilement accessible en version mobile, pour une utilisation partout en temps réel, cellulaire ou tablette à la main.

Du côté des clubs et associations, la nouvelle plateforme offre plus de latitude, notamment en termes d'opérations, de suivis et d'options de paiements, ce qui facilitera d'autant la tâche des bénévoles et employés. Ils bénéficieront également de plus d'autonomie dans la gestion de leurs groupes et clientèles.

PÉRIODE DE TRANSITION

Pour consulter les activités d'une organisation, il faut, la première fois, utiliser le lien qui conduit à sa page Qidigo, via *Mes loisirs en ligne* ou tel que diffusé par l'organisation elle-même. Les habitués noteront pour le reste que le *modus operandi* demeure assez similaire.

Les factures et reçus demeureront accessibles dans l'ancien logiciel jusqu'en avril, pour ceux et celles qui désireront récupérer des copies. Un lien pour y accéder est également disponible via *Mes loisirs en ligne*. Notez toutefois que l'ensemble des données des usagers sera ensuite détruit.



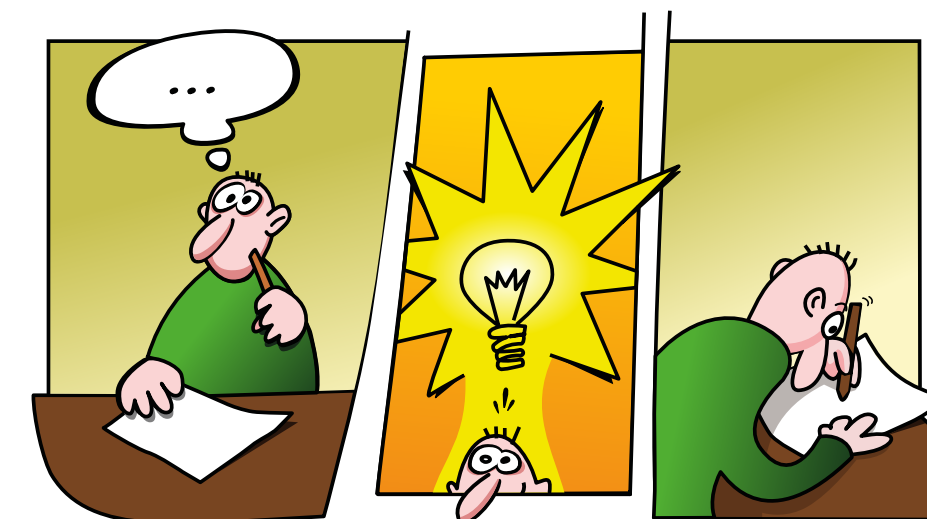
BUDGET PARTICIPATIF DES IDÉES À NOTRE IMAGE

Un budget participatif, c'est une démarche qui s'inscrit dans le désir de plus en plus répandu des municipalités et des citoyens de réserver au budget annuel une somme définie qui permettra la réalisation, sous réserve de respecter certains critères, de projets novateurs issus de la collectivité, au bénéfice de celle-ci.

La Ville de Rivière-du-Loup fait un pas de plus sur cette voie. La démarche, initiée l'an dernier, arrive dans sa phase la plus créative. Maintenant que le comité de pilotage a été formé, lequel accompagnera les participants dans la présentation de leur projet, il ne reste que quelques détails à ficeler avant de procéder au lancement officiel, qui aura lieu ce printemps.

À partir du lancement, vous aurez huit semaines pour présenter un projet emballant, par exemple une structure ludique, un parcours d'aventures, un embellissement floral, un aménagement pour piétons, etc. Les initiatives doivent respecter le budget maximal de 150 000 \$ et être réalisables avant le 31 décembre 2021. Pour vous aider, une soirée d'information avec atelier de travail sera tenue pendant la même période afin de vous donner tous les outils pour vous démarquer. C'est à suivre!

D'ici là, affutez vos crayons et réchauffez vos méninges : la Ville aura besoin de vos idées!



ORGANISATIONS PRÉSENTES SUR MES LOISIRS EN LIGNE
Ville de Rivière-du-Loup (camp de jour, semaine en famille, etc.)
Association de baseball mineur Rivière-du-Loup
Club de nage synchronisée Les Flamants roses
Club de natation Les Loups-Marins
Club de patinage artistique Les Arabesques
Club de patinage de vitesse Les Loupiots
Club de soccer Le Mondial
Tennis RDL
Club Filoup (athlétisme)
Corporation Les Loisirs Rivière-du-Loup Inc. (hockey communautaire, etc.)
École de musique Alain-Caron
Hockey Rivière-du-Loup



LA COLLECTIVITÉ ET L'AVENIR DE L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Qu'en est-il de l'avenir de l'église Saint-François-Xavier dans les prochaines années? Le majestueux complexe religieux dominant le paysage urbain de la ville de Rivière-du-Loup se cherche une nouvelle vocation.

Érigée en 1905, l'église a ses 115 ans bien sonnés. Le défi de sa conversion pose plusieurs questions essentielles dont la préservation de la valeur patrimoniale exceptionnelle du bâtiment religieux.

La conversion d'une église s'avère complexe et l'analyse des besoins du milieu doit permettre d'assurer la viabilité du projet. Au Québec, un projet prend en moyenne de cinq à six ans à se concrétiser. Rassembler les fonds est une tâche colossale pour les petites municipalités, comme pour les plus grandes.



D'ailleurs, il existe plusieurs cas de figure dans la région et ailleurs qui démontrent la complexité d'une telle opération. L'analyse des besoins du milieu doit permettre de dégager des pistes de solution. La sacristie de l'église Saint-Georges-de-Cacouna, par exemple, a été transformée en bibliothèque après consultation de la population tandis qu'à Saint-Cyprien et à Saint-Modeste, on a donné à l'église une vocation communautaire, comme à bien d'autres au Québec.

UN ATELIER DE TRAVAIL COLLABORATIF

Le temps avance et l'avenir de l'église Saint-François-Xavier est toujours d'actualité. La Corporation du patrimoine religieux de Rivière-du-Loup s'est donné comme mandat de dégager des pistes de solution en réunissant des membres de la communauté et des spécialistes. Un atelier de travail est prévu cet hiver afin d'actualiser les enjeux et établir une nouvelle réflexion sur l'avenir de l'église. Des gens d'affaires, des gens du milieu associatif et communautaire, créatifs et innovants, autant de parcours différents et tous azimuts, tous penchés sur une seule et même question : l'avenir de l'église à la mesure de son milieu.

En tant que citoyenne ou citoyen, vous pouvez alimenter la réflexion en participant au sondage.

Saviez-vous que...

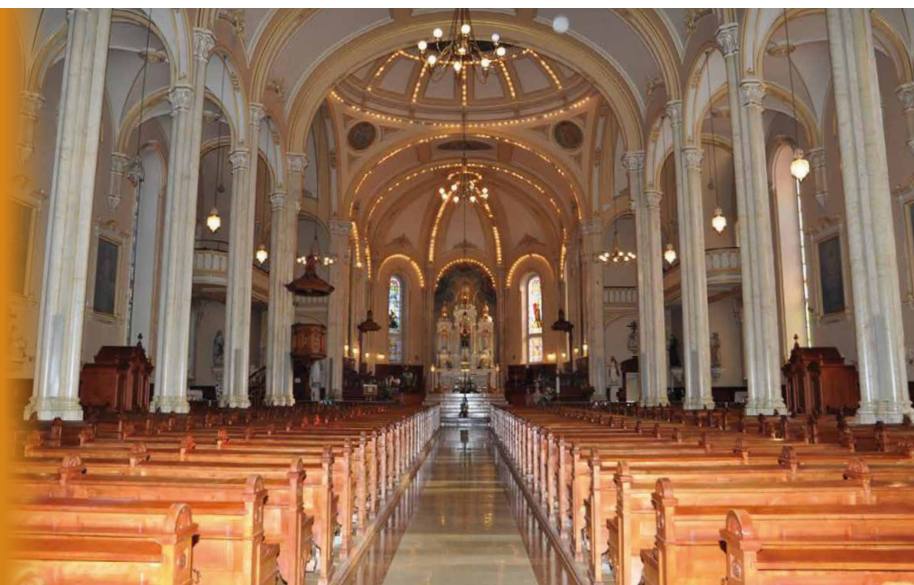
L'église Saint-François-Xavier est un site patrimonial cité et classé selon l'*Inventaire des lieux de culte du Québec*. Avec sa cote « B », sa valeur est jugée exceptionnelle!

L'AVENIR DE L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER VOUS TIENT À CŒUR?

Participez à un court sondage pour faire connaître vos idées et poser vos questions concernant l'avenir de ce bâtiment historique.

Rendez-vous sur le site web de la Ville au villerdl.ca/sondages.

Il vous est également possible de vous procurer la version papier du sondage en vous présentant à la Bibliothèque Françoise-Bédard, ou dans les trois églises de la ville, et en le retournant d'ici le 31 mars prochain.



AVANT DE CREUSER, SACHEZ CE QUI SE TROUVE SOUS VOS PIEDS

On trouve sous le sol une vaste toile d'araignée où s'entrecroisent égouts, aqueducs, réseaux de télécommunications, réseaux de distribution d'électricité et plus encore. Évidemment, au fil des ans, ces réseaux souterrains deviennent de plus en plus complexes, ce qui augmente d'autant les risques de bris lors de travaux d'excavation.



Au Québec, force est de constater que de nombreuses excavations sont encore réalisées sans demande préalable de localisation. Les raisons citées sont nombreuses et diverses: les échéanciers trop courts imposés par les donneurs d'ouvrage, la prétention de connaître d'instinct l'emplacement d'infrastructures souterraines de son coin de pays, la méconnaissance des outils disponibles, etc. Cependant, afin de garantir la sécurité des gens qui effectuent des travaux d'excavation et éviter de porter atteinte à l'intégrité des équipements souterrains, mieux vaut prévenir que guérir.

Si vous prévoyez effectuer des travaux d'excavation prochainement, il est préférable de vérifier d'abord si des infrastructures souterraines se trouvent à l'emplacement projeté. Pour ce faire, vous êtes invités à utiliser le service de localisation Info Excavation et à adresser, via le site web Info-EX.com, une demande de localisation. Cette démarche permettra de valider si les travaux d'excavation peuvent être faits en toute tranquillité d'esprit, ou encore si des vérifications plus poussées sont requises. L'organisme, qui dessert plusieurs municipalités du Québec, dont Rivière-du-Loup, reçoit annuellement plus de 200 000 demandes de localisation qui sont analysées et, si nécessaire, transmises au Service technique et de l'environnement de la Ville.

Le service Info-EX.com est gratuit pour tout citoyen de Rivière-du-Loup.

ALLEZ-Y, C'EST PERMIS!

La plupart des modifications à un bâtiment ou un terrain nécessitent un permis. Mais pourquoi? Et pourquoi faut-il absolument contacter le Service de l'urbanisme en amont de la préparation d'un projet? En un mot comme en mille, pour respecter les lois et éviter les mauvaises surprises, qui peuvent s'avérer coûteuses.

Le permis a deux objectifs. Le premier, bien connu, est de permettre la réévaluation de la valeur foncière du bien visé. Le deuxième, tout aussi important, est de s'assurer du respect de toutes les règles en vigueur afin de protéger la personne qui désire débiter un projet.



Prenons un cas vécu, ailleurs, en exemple. Des propriétaires se font installer une piscine sans permis. Tout baigne temporairement, du moins pour un été ou deux. Puis, le travail les amène ailleurs et ils doivent vendre la maison. Au moment de procéder, ils apprennent une bien mauvaise nouvelle : le certificat de localisation montre que la piscine est à un endroit inadéquat sur le terrain. Le notaire doit alors retenir plusieurs milliers de dollars de la vente afin de déménager la piscine de quelques mètres et se conformer aux normes, aux frais des vendeurs. Quelques minutes à peine dans le bureau d'un inspecteur leur auraient permis d'éviter cette onéreuse mésaventure.

Tant les citoyens que les constructeurs ont en effet intérêt à venir discuter avec l'inspecteur dans les toutes premières étapes de leur projet. Dans le meilleur des cas, ils auront la confirmation que ce dernier est conforme. Pour ceux qui ne respectent pas certaines dispositions, vaut mieux l'apprendre dès le départ et apporter les correctifs pendant qu'il est encore simple de le faire. En outre, les inspecteurs, qui ont vu passer bien des dossiers, pourront guider, conseiller et aiguiller les clients afin qu'à terme, leur projet puisse être le plus près possible de leur rêve.

Une autre erreur – fréquente – à éviter est de passer demander un permis tout juste avant de commencer les travaux, alors que les professionnels sont prêts à cogner du marteau. Imaginez la panique d'apprendre à ce moment qu'il faut retravailler les plans ou encore repenser un élément sous peine d'enfreindre une norme du *Code du bâtiment* ou un règlement municipal! Et n'ayez crainte de manquer de temps en procédant d'avance : un permis est valide pour 6 ou 12 mois, selon les cas, avec possibilité de prolongation.

Saviez-vous que...

Règle générale, il faut un permis pour tout travail d'une valeur de plus de 200 \$. Clôture, coupe d'arbre, spa, piscine et escalier; réfection, installation ou sinistre : tous des exemples fréquemment oubliés... En cas de doute, mieux vaut vérifier si un permis est nécessaire.

Prenez rendez-vous avec un inspecteur, ils sont là pour vous aider!
urbanisme@villerdl.ca | 418 867-6699

Semaine en famille

PRÉSENTÉE PAR BERGER

28 FÉVRIER AU 7 MARS

La Ville de Rivière-du-Loup vous invite à profiter de la relâche scolaire pour passer de bons moments en famille ou entre amis

Programmation complète et détails au VilleRDL.ca

PATINAGE LIBRE, BAIN LIBRE ET GLISSADE EN TUBE

Presque tous les jours

RANDONNÉE DE RAQUETTES AU CLAIR DE LUNE

Vendredi 28 février, 18 h à 30
Feu de joie et breuvages chauds

ANIMATION À LA GLISSADE EN FAMILLE

Samedi 29 février, 13 h à 16 h
Peinture sur neige, mascottes, breuvages chauds et cabane à sucre mobile

FÊTE DES NEIGES

Dimanche 1^{er} mars, 10 h à 15 h
Animation, glissade en tube, patinage libre, jeux gonflables et défis d'habiletés
Hot-dogs et breuvages offerts à prix modique

RÉALITÉ VIRTUELLE À LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi 2 au vendredi 6 mars

BRICO-FILM-POPCORN

Lundi 2 mars, 9 h à 12 h
Collation offerte par la bibliothèque



ZUMBA BLACK LIGHT EN FAMILLE

Lundi 2 mars, 10 h à 30

FÊTE DE M. MÔ À LA BIBLI

Mardi 3 mars, 9 h à 12 h
Gâteau, jus et café

CINÉ-PYJAMA

Mercredi 4 mars, 9 h : *La Reine des neiges 2*
Mercredi 4 mars, 13 h : *La Reine des neiges 2*
Jeudi 5 mars, 9 h : *Playmobil, le film*

HOCKEY LIBRE FAMILIAL

Jeudi 5 mars, 10 h à 30

DISCO-PATIN FLUO

Jeudi 5 mars, 13 h
Ambiance disco, *photobooth* et crème glacée

DÎNER HOT-DOG AU CHALET DE SKI DE FOND

Samedi 7 mars, 12 h

RALLYE DE PILOU À LOU

Samedi 7 mars, 13 h
Lou se balade sur les traces de son grand-père pour découvrir une partie de l'héritage que la première Finale des Jeux du Québec a laissé au milieu loupériovois.



RELÂCHE ADOS (12 À 17 ANS)

- Animations au Bunker de Saint-Ludger
- Tournoi de jeu vidéo NHL sur écran géant (inscription obligatoire)
- Projection du film *Spider-Man : Loin des siens*
- Initiation à la technique de scène
- Etc.

MES PREMIERS JEUX

Plusieurs cliniques d'initiation aux sports de la Finale des Jeux du Québec Rivière-du-Loup 2021

NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS OFFERTES, SUR INSCRIPTION

Inscription se terminant le 26 février à 23 h 59, sur *Mes loisirs en ligne*

- Éduca-Zoo
- Défi évasion - parcours de coffres
- Expériences scientifiques avec le Club des Débrouillards
- Survie en forêt
- Etc.



À L'AGENDA LOUPERIVOIS

5 mars : Date limite pour le 1^{er} versement des taxes municipales

22 de chaque mois : Transport collectif gratuit pour les Louperivois

1^{er} avril : Fin de l'interdiction du stationnement de nuit

14 avril : Ouverture de l'écocentre

19 au 25 avril : Semaine de l'action bénévole

28 avril : Soirée d'échanges avec les citoyens sur le parc des Chutes

1^{er} mai : Date limite pour l'enlèvement des abris temporaires d'auto ou de porte

Semaine du 5 mai : Collecte de rebuts volumineux (réservation avant le 3 mai, 12 h)

PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en février 2020

978-2-924095-45-4 (imprimé)

978-2-924095-46-1 (pdf)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 • ville@villerdl.ca
VilleRDL.ca



Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier Enviro 100,
100 % postconsommation.